

GARANTIE

Cette garantie s'applique au remplacement ou au remboursement du plancher de vinyle RevoPro uniquement. Tout coût relatif à la main-d'oeuvre, au temps supplémentaire, aux dépenses imprévues ou à tout autre dommage est exclus de la garantie. Elle ne couvre pas les dommages résultant d'une mauvaise installation ou d'un entretien incorrect, des brûlures, des déchirures, des marques, des taches ou de la perte de lustre en raison d'une utilisation anormale. La garantie ne couvre pas les problèmes d'espacement, de rétrécissement, de grincement ou de tout autre problème lié à la structure du sous-plancher.

La garantie résidentielle limitée de 15 ans protège votre plancher en vinyle contre tout défaut de fabrication, lorsque le produit est installé et entretenu conformément aux instructions, et ce, à partir de la date originale d'achat. L'usure de surface sera considérée pour une réclamation si elle excède une pièce de 10 cents. Pour une utilisation commerciale, la garantie est de 10 ans.

RÉCLAMATIONS

Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial qui détient une preuve d'achat. Elle est calculée au prorata en fonction du temps depuis lequel le plancher a été installé. Si vous souhaitez faire une réclamation sous garantie, veuillez contacter le détaillant autorisé où le plancher a été acheté ou encore votre installateur.

WARRANTY

This warranty applies to the replacement or the refund of the RevoPro flooring only. Costs related to labour, overtime, incidental expenses, or any other damages are excluded by the warranty. It does not cover damages resulting from improper installation or maintenance, burns, tears, stains, or reduced lustre due to abnormal use. The warranty does not cover spacing, shrinking, squeaking, or problems related to subflooring structure.

The 15-year limited residential warranty, effective from the original date of purchase, protects your vinyl flooring against all manufacturing defects when the product is installed and maintained according to the instructions. Surface wear will be considered for a claim if it exceeds a 10-cent coin. For commercial use, the warranty is 10 years.

CLAIMS

This warranty applies only to the original buyer who has a proof of purchase. It is pro-rated in accordance with the time since the flooring has been installed. If you wish to file a warranty claim, contact the authorized retailer where the flooring was purchased or your installer.